



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



VILLE DE  
**Sainte-Marie  
aux-Mines**



# CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN

## Annexe 1 : Diagnostic territorial

pour la  
**Communauté de Communes du Val d'Argent**  
et les communes de  
**Sainte-Marie-Aux-Mines**  
et **Sainte-Croix-Aux-Mines**

## Table des matières

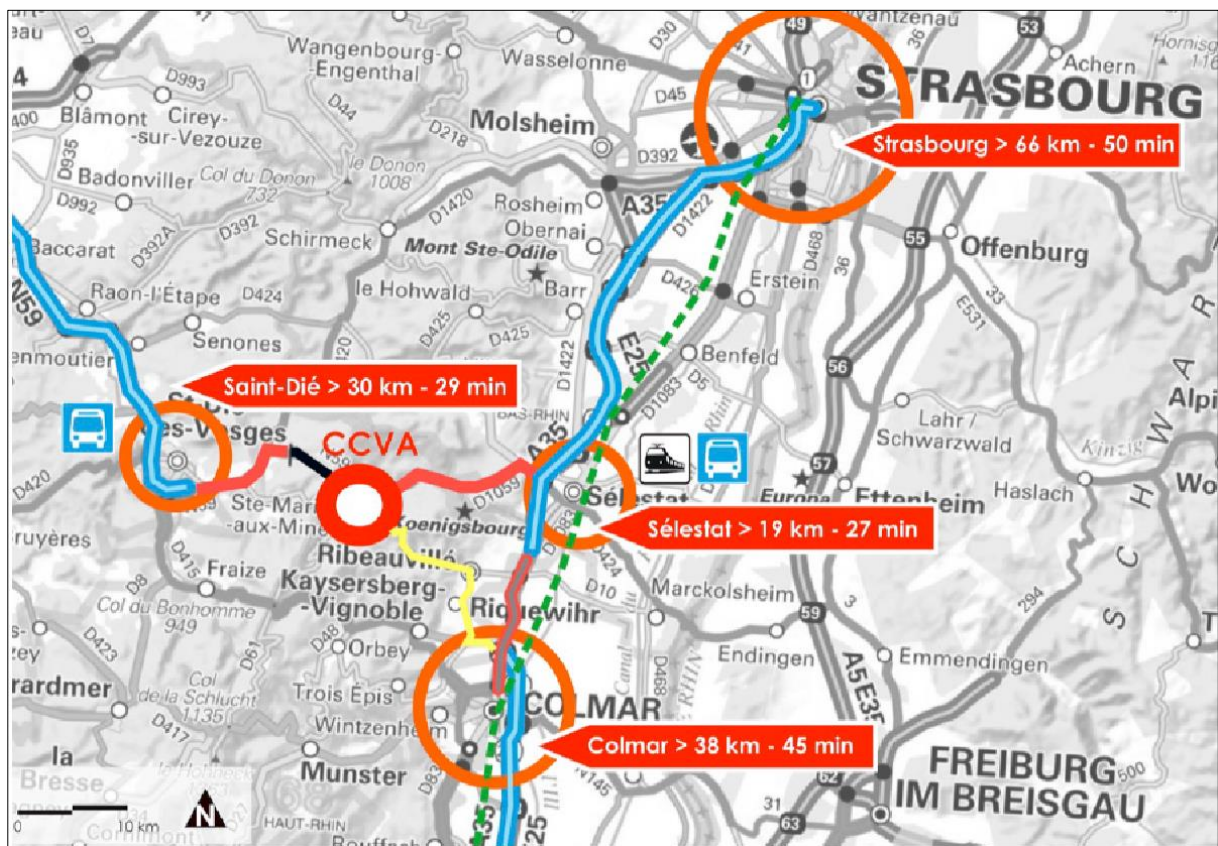
<b>A. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE .....</b>	<b>3</b>
1. Situation géographique .....	3
2. Une organisation des transports marquée par la voiture individuelle .....	3
3. Une vallée productive, toujours marquée par l'industrie .....	4
4. Un parcours scolaire complet mais tendu par la baisse démographique.....	7
5. Un panel d'équipements complet mais des services publics moins présents .....	7
6. Une activité touristique valorisant le patrimoine .....	7
7. Une vallée de montagne marquée par le couvert forestier.....	8
8. Des réseaux de chaleur en développement.....	8
9. Une présence médicale encore satisfaisante mais à conforter .....	9
<b>B. CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES POUR L'HABITAT .....</b>	<b>11</b>
1. Quelles sont les spécificités de l'habitat (forme de l'habitat, architecture historique, logements au-dessus de commerces...) ? .....	11
2. Présentation des dynamiques de peuplement (dynamique démographique, revenus des habitants...).....	11
3. Face à cette demande, l'offre de logements est-elle adaptée (taille, logements locatifs, logements sociaux...) ? .....	14
4. Comment le marché de l'immobilier réagit-il (prix, loyers, évolution de l'offre privée...) ? .....	14
5. Quel est le niveau de vétusté et de vacance de l'habitat sur le territoire ? .....	15
6. Les demandes des nouveaux habitants .....	18
7. Face à ces constats, quelles pistes d'actions sont entreprises ? .....	18
a) Eléments de bilan du Plan Local Habitat 2014-2020.....	19
b) Bilan des actions du Plan Local Habitat 2014-2020.....	19
8. Analyse des enjeux du territoires en matière de logements .....	21
<b>C. INTERVENTIONS DES COLLECTIVITÉS.....</b>	<b>23</b>
1. En matière d'habitat.....	23
2. En matière d'aménagement et d'urbanisme .....	23
3. En matière de bâtiments publics.....	23
4. En matière de développement économique et commercial .....	23
5. En matière de mobilités .....	24

## A. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Sauf indication contraires, les données suivantes sont issues du Plan Local de l'Habitat et des documents préparatoires du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ainsi que de l'INSEE

### 1. Situation géographique

La communauté de communes du Val d'Argent est située dans le département du Haut-Rhin de la région Grand Est. Elle comprend 4 communes : Sainte-Marie-Aux-Mines, Sainte-Croix-Aux Mines, Lièpvre et Rombach-le-Franc. Véritable trait-d'union entre l'Alsace et les Vosges, le territoire du Val d'Argent se situe dans l'aire d'influence de Sélestat.



### 2. Une organisation des transports marquée par la voiture individuelle

L'artère principale du Val d'Argent est la RN 59. Le tunnel Maurice-Lemaire permet de relier l'Alsace et les Vosges en évitant les cols vosgiens dont les structures routières sont inadaptées au trafic de poids lourds. **Ces infrastructures font du Val d'Argent un lieu de passage majeur.**

L'autoroute A35 est située à moins de 20 kilomètres. Cette situation idéale sur le papier, l'est moins en réalité. Le Val d'Argent et la Vallée de Villé partagent une entrée commune à hauteur de Val de Villé, ce qui crée des difficultés de circulation aux heures de pointe. L'ouverture du contournement de Châtenois en 2023 devrait pallier en partie ce problème.

La desserte locale s'articule le long de la RD 459 qui relie Lièpvre à Raves, la RD 48 qui relie Sainte-Marie-aux-Mines au col des Bagenelles, la RD 416 qui dessert la commune de Sainte-Marie-aux-Mines rejoint Ribeauvillé et enfin la RD 48 qui relie Lièpvre au col de Fouchy, en passant par Rombach-le-Franc.

**La route est la principale infrastructure de transport, mais en l'absence de transport en commun elle engendre une forte dépendance à la voiture individuelle.**

La ligne de chemin de fer transvosgienne reliant Sélestat à Lesseux a été fermée progressivement. Le tronçon Sainte-Marie-aux-Mines/ Sélestat a été déclassé en 1980 pour le transport de voyageurs, puis en 1990 pour le transport de marchandises. Néanmoins, un service de transports de marchandises existait jusqu'en 2018 entre Sélestat et le site d'activité de Bois l'Abbesse (pourparlers en cours).

La gare ferroviaire la plus proche est celle de Sélestat. Une ligne de bus (TER) assure la desserte en transport collectif du Val d'Argent. 20 allers/retours relient le Val d'Argent et Sélestat les jours ouvrés. Le bus s'arrête dans les 4 communes.

La diminution de desserte en transports collectifs, notamment via le train, a pu jouer un rôle dans la perte d'attractivité de la vallée, que ce soit pour les habitants ou le développement de l'activité.

Une voie verte a été aménagée en partie sur le tracé de l'ancienne voie ferrée. Si elle relie la vallée à la plaine, elle ne permet pas de desservir les centre-ville ou centre-bourgs. **L'absence d'autres aménagements cyclables ne facilite pas la pratique du vélo au quotidien.**

### **3. Une vallée productive, toujours marquée par l'industrie**

Les 2 pôles d'emplois dans le Val d'Argent sont Lièpvre et Sainte-Marie-aux-Mines. Si Lièpvre offre moins d'emplois que Sainte-Marie-aux-Mines, son indicateur de concentration d'emploi est bien plus élevé, soit 181,4% contre 103,1% pour Sainte-Marie-aux-Mines.

63 % des établissements appartiennent à la sphère résidentielle. Cet indicateur permet d'évaluer le caractère résidentiel de l'économie du Val d'Argent. **Cela signifie que plus de 60% des établissements ayant des activités mises en œuvre sur le territoire répondent aux besoins des populations locales, résidentes et de passage.** L'économie touristique correspond à une activité résidentielle. 37 % des établissements et 51,9% des emplois relèvent de la sphère productive. Ces chiffres indiquent **qu'une majorité des emplois locaux ne dépend pas de l'économie résidentielle.**

La communauté de communes compte 749 établissements au total au 31 décembre 2014 (recensés par le répertoire SIRENE). L'économie du Val d'Argent présente une identité à la fois tertiaire et industrielle. La répartition des emplois est presque à l'équilibre entre les secteurs industriels et tertiaires.

Le secteur d'activités le mieux représenté est celui des « commerces, transports, hébergements et restauration » avec 424 structures, mais n'emploie que 16,3 % des postes salariés.

Il est suivi du secteur de l'« administration publique, enseignement, santé et action sociale » avec 107 établissements. Ce secteur comptabilise 35,1% des emplois du territoire.

Le secteur de la construction compte 86 établissements et emploie 11,3% des postes salariés.

Avec 67 établissements, l'industrie présente autant d'établissements que le secteur agricole. Néanmoins, le secteur secondaire est le premier pourvoyeur d'emplois, 42,7% des emplois à hauteur de 1323 emplois.

Le secteur d'activités de l'agriculture, la sylviculture et la pêche » compte 66 établissements et ne propose que 14 emplois.

Selon l'étude BERENICE de 2022, **38 locaux commerciaux sont recensés vacants** sur le centre-ville de Sainte-Marie-Aux-Mines. Une partie a été transformé en logements et 5 ne pourront pas être recommercialisés à moyen terme (entrée unique avec le logement, travaux lourds à réaliser...). La vacance réelle est estimée à 25-30 locaux.

Avec 50 commerces actifs recensés en centre-ville, **l'offre est en adéquation en nombre et en diversité** avec la population actuelle de la ville. Il manquerait surtout une boucherie en centre-ville.

**La dynamique économique doit être maintenue pour le rayonnement du territoire intercommunal.**

Le développement de Bois l'Abbesse apparaît comme une réponse immédiate, tout comme la remobilisation des friches.

Le territoire offre de nombreux emplois. **Même si la transition vers le tertiaire semble bien amorcée, il n'en reste pas moins que le Val d'Argent est, et reste, une vallée industrielle.** Il semble important de maintenir l'industrie pour rester un pôle majeur d'emplois.

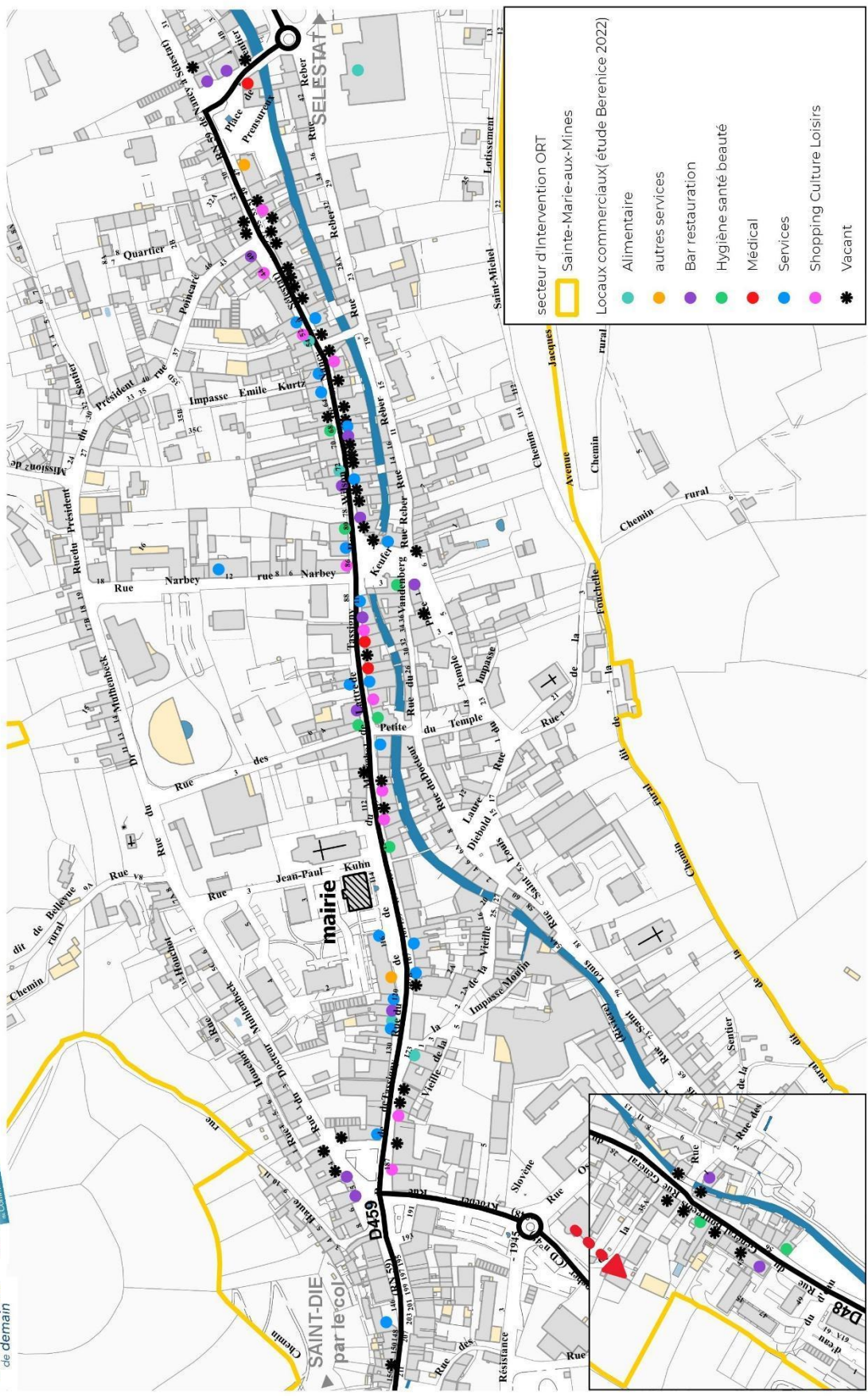
L'enjeu de la pérennité de l'agriculture réside dans la transmission des exploitations.

ATOUS	FAIBLESSE
<ul style="list-style-type: none"><li>● Une densité de près de 50 commerces en activité pour une ville de 5.000 habitants (et une zone de chalandise de près de 10.000 habitants)</li><li>● Arrivée de nouveaux commerces (ou reprise) depuis le début de l'année 2022 ; de bons signes de reprise, des demandes d'implantation (dont il s'agit de trouver le local adapté aux besoins)</li><li>● Un circuit marchand simple, structuré le long des rues Wilson et de Lattre de Tassigny</li><li>● Des espaces de stationnement suffisants</li><li>● Un patrimoine architectural et naturel de qualité participant à l'attrait du cœur ville ;</li><li>● Organisation d'évènements majeurs et attractifs pour l'image de la commune</li><li>● Complémentarité entre le supermarché Super U et le centre-ville</li><li>● Un maintien des équipements publics structurants</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Des locaux commerciaux vacants ponctuent le linéaire, une vacance visible et importante</li><li>● Une démographie à la baisse (avec des différences entre les communes). La population de Sainte Marie a perdu près d'un tiers de ses habitants en 50 ans, passant de 7.400 habitants en 1968 à 5.050 habitants en 2019</li><li>● Manque de confort pour les mobilités douces</li><li>● Manque d'attracteurs forts permettant de créer une réelle animation en centre-ville</li></ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"><li>● Projet de création d'un tiers lieu en cours dans le cœur de ville, vecteur d'une nouvelle animation / attractivité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Une vacance commerciale importante et qui perdure (des cellules vacantes qui ont des difficultés à se recommercialiser)</li></ul>

Analyse AFOM des commerces du centre-ville de Sainte-Marie-Marie aux Mines.

Source : Etude Shopin, Banque des Territoires-BERENICE, 2022.

# Commerces selon étude BERENICE 2022 - Sainte-Marie-aux-Mines

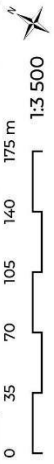


secteur d'intervention ORT

Sainte-Marie-aux-Mines

Locaux commerciaux( étude Berenice 2022)

- Alimentaire
- autres services
- Bar restauration
- Hygiène santé beauté
- Médical
- Services
- Shopping Culture Loisirs
- Vacant



Date d'édition : 08/03/2023 - Format : A4  
 Source : Cadastre, DGFIP, 2022, autres données : Communauté de communes du Val d'Argent  
 Editeur : service SIC, Communauté de communes du Val d'Argent

#### 4. Un parcours scolaire complet mais tendu par la baisse démographique.

Le Val d'Argent compte 5 écoles maternelles et 5 écoles élémentaires. Rombach-le-Franc et Lièpvre ont mis en place un regroupement pédagogique intercommunal bilingue. Un enseignement privé existe à Sainte Marie. Suite à la perte démographique, la baisse des effectifs en maternelle à Sainte-Marie-Aux-Mines fait craindre un risque de fermeture.

Les établissements du niveau secondaire sont situés dans la ville de Sainte-Marie-aux-Mines. Suite à une baisse d'effectif dû à la perte démographique, le lycée Louise Weiss (le lycée professionnel et le lycée général) a été rassemblé en un seul site avec le collège Reber, on parle de la « cité scolaire ».

Les écoles primaires de Sainte-Croix-Aux-Mines, Sainte-Marie-Aux-Mines et le collège Reber ne sont plus situés en Zone d'éducation prioritaire depuis septembre 2015.

**Il y a un enjeu de maintien de classe également au lycée, pour maintenir l'attractivité pour les habitants et offrir les services scolaires nécessaires.**

Les structures liées à la petite enfance sont portées par le centre socio-culturel du Val d'Argent, à l'exception d'une crèche d'entreprise située dans la zone d'activités du Bois l'Abbesse. On compte 2 crèches (multi-accueil) à Lièpvre et à Sainte-Marie-aux-Mines d'une capacité totale de 50 places et un réseau d'assistantes maternelles. Concernant le périscolaire, 2 structures (multi-accueil) peuvent accueillir jusqu'à 130 places, réparties entre Sainte-Marie-aux-Mines et Sainte-Croix-aux-Mines.

#### 5. Un panel d'équipements complet mais des services publics moins présents

On trouve dans le Val d'Argent des équipements de niveau supérieur. La communauté de communes compte 337 structures : 5% d'équipements supérieurs, 19 % d'équipements intermédiaires et 76 % d'équipements de proximité. L'ensemble des domaines d'équipements est représenté.

Ainsi, on trouve 60 % de structures de services aux particuliers, 14 % de services de santé, 12 % de commerces, 8 % d'équipements de sports et de loisirs, 3% d'établissements d'enseignement et enfin 3%, d'équipements d'action sociale.

Sainte-Marie-aux-Mines compte 57% des équipements du territoire. 7,8% des équipements sont issus de la gamme d'équipements supérieurs. **La dynamique de la ville est importante pour la vitalité du territoire tout entier.** Les communes de Sainte-Croix-aux-Mines et de Lièpvre proposent respectivement 19,6% et 17,8% des équipements du territoire.

Certains services publics ont fermé ces dernières années, notamment à Sainte-Marie-Aux-Mines : Pôle emploi, trésorerie, tribunal... d'autres se maintiennent (gendarmerie, Poste) ou sont menacés (CPAM). Un guichet France Service a été créé par la Communauté de Communes dans les locaux de la mairie de Sainte-Marie-Aux-Mines en 2021.

Sainte-Marie-Aux-Mines accueille des services qui bénéficient à l'ensemble de la vallée mais qui sont menacés par la baisse régulière de la démographie.

#### 6. Une activité touristique valorisant le patrimoine

L'activité touristique est basée d'une part sur le patrimoine naturel et d'autre part sur la valorisation du patrimoine historique lié à l'activité des mines et du textile.

Les principales infrastructures touristiques sont le parc d'activité Tellure et la station des Bagenelles gérées par la Communauté de communes à Sainte Marie aux Mines et le Jardin d'Argentin, une ferme pédagogique gérée par l'institution les Tournesols à Lièpvre. La médiathèque de la communauté de

Communes à Sainte-Croix-Aux Mines accueille également le public et organise de nombreuses animations tout au long de l'année.

La SPL Evènement en Val d'Argent organise des manifestations d'ampleur à Sainte-Marie-Aux-Mines dont la Bourse minéraux & Gems d'importance mondiale avec un milliers d'exposants et plusieurs dizaines de milliers de visiteurs en juin.

La Communauté de communes est labellisée Pays d'Arts et d'Histoire. Elle anime un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine et organise régulièrement des animations dont des visites commentées.

Le Val d'Argent compte 63 chambres d'hôtels. Les meublés de tourisme ou gîtes totalisent 62 logements. Les chambres d'hôtes offrent 53 chambres. 145 logements AirBnB sont recensés (source : airdna.co) : 80 à Sainte-Croix aux Mines, 39 à Sainte-Croix-aux-Mines, 16 à Lièpvre, 10 à Rombach le franc.

Le Val d'Argent compte 4 campings répartis entre Lièpvre, Rombach-le-Franc et Sainte-Marie-Aux-Mines. Ils présentent une capacité totale de 240 emplacements. Enfin, le nombre de lits en villages de vacances et maisons familiales de vacances est de 261.

**La capacité globale d'hébergement de la zone géographique d'intervention de l'office du tourisme du Val d'Argent est de 3898 personnes, soit 35 % de la population permanente.** (Ces données comprennent la capacité d'hébergement des communes de Aubure et de La Vancelle).

## 7. Une vallée de montagne marquée par le couvert forestier

La vallée est un territoire montagnard culminant à 1210 m à proximité du sommet du Grand Brezouard. Le paysage est marqué par une faille de direction Nord Est partant des Bagenelles.

La forêt recouvre 78% de la vallée soit 8 044 ha, en grande majorité communale. L'espace artificiel a cru de +18.3 hectares de 2007 à 2018, soit une hausse de +2.5% (dont 7 ha de surface imperméables bâti et 5.8 ha de surface imperméables non bâti) et les terres agricoles de +24.8 ha (principalement pour de l'élevage), au détriment des espaces forestiers et semi-naturels. Les territoires artificialisés proviennent à 79% des terres agricoles, et les nouvelles terres agricoles proviennent très majoritairement des espaces forestiers, en partie suite aux tempêtes du début du siècle.

## 8. Des réseaux de chaleur en développement.

**8% des logements bénéficient d'un chauffage électrique**, le nombre de logements équipés est croissant. Le chauffage central collectif est en baisse, notamment dû à la déconstruction de logements sociaux. La part des logements chauffés par le bois n'a pas pu être déterminée.

Une unité de production d'hydrogène est en cours d'installation au sein des services techniques de Sainte-Marie-Aux-Mines. L'objectif est de tester l'intérêt d'une production pour des véhicules de services.

Plusieurs chaufferie bois existent sur le territoire, alimenté par la ressource issue des forêts communales :

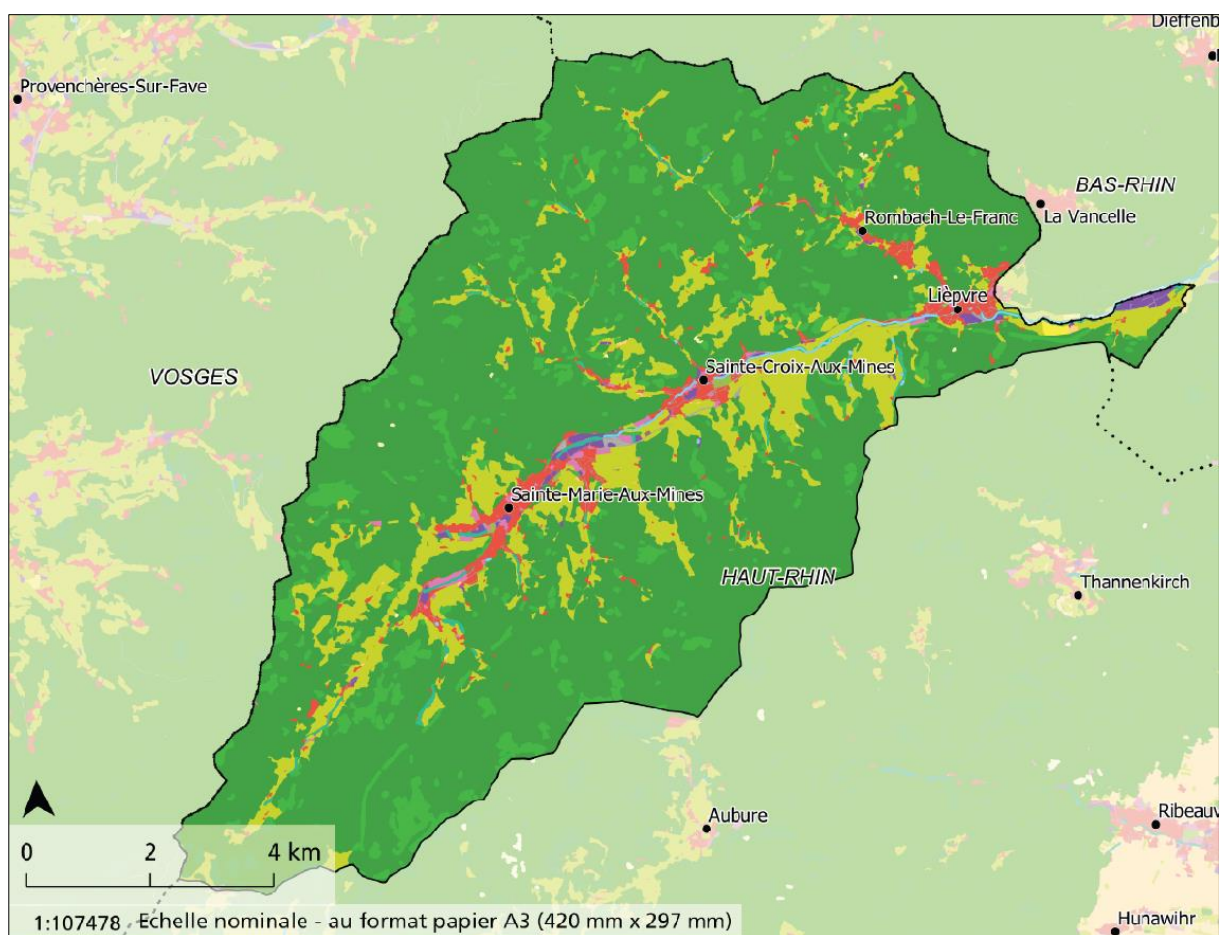
- Une chaufferie reliant le lycée et le collège à Sainte-Marie-Aux-Mines.
- Une chauffant la piscine à Sainte-Marie-Aux-Mines, relié au théâtre, à la maison des associations, à l'ex-lycée et au CIAP,
- Une chaufferie aux Services Techniques de Sainte-Marie-Aux-Mines, relié au Centre socio-culturel et à la crèche,



- Une chaufferie à la salle polyvalente de Rombach-le-Franc reliée à la mairie et à l'école. Un hangar photovoltaïque est installé à Sainte-Marie-Aux-Mines. La production d'électricité est vendue et le hangar abrite le stockage de bois-énergie.

**Le bois énergie est la première ressource renouvelable utilisée par les collectivités** et son utilisation pourrait se développer en lien avec les acteurs privés (entreprises, logements sociaux).

La vallée représente la 86% du bassin versant de la Lièpvrette et elle fait partie du SAGE Lièpvrette-Giessen. Une étude de la fédération de pêche réalisée en 2021 sur les ruisseaux des têtes de bassins versants a permis de mettre en évidence de nombreuses pressions sur le territoire, tant sur le lit mineur, sur les berges et la ripisylve, que sur la continuité écologique, notamment en zone urbaine ou le long des infrastructures routières.



Carte d'occupation du sol en 2018, source : Observatoire de l'occupation du sol de la région Grand Est. Légende : vert Forêt. Jaune : terres agricoles. Rouge : habitat. Violet : activités.

## 9. Une présence médicale encore satisfaisante mais à conforter

La vallée compte encore 8 médecins généralistes mais les départs des dernières années ne sont pas remplacés. La population consommante non couverte par un médecin traitant en 2021 est estimée par l'ARS à 844 patients. Le temps d'accès moyen à un service d'urgence médicale est deux fois plus élevé que la moyenne régionale (28 min vs 14,3).

Un Conseil Local de Santé Mental a été créé en 2022 à l'échelle de la vallée.

L'IDH (Indice de Développement Humain = santé / éducation / Niveau de vie) de 0,21 vs 0,52 dans le Grand Est.

Le taux d'allocataires de l'AAH est 3x plus élevé qu'en région Grand-Est (6,6% vs 2,7%) et le nombre de places en établissement pour personnes handicapées est 10 fois supérieur à la moyenne régionale : 24,2 vs 2,6, notamment du fait de la présence de l'institution Les Tournesols.

Pathologies	Territoire	Département	Région	France
Top 5 sur le territoire en référence à la liste des Affections de Longue Durée				
Diabète de type 1 et diabète de type 2	<b>7%</b> 615 patients	5.9%	6%	5.1%
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	<b>4.7%</b> 411 patients	3.6%	4%	3.7%
Affections psychiatriques de longue durée	<b>3.1%</b> 273 patients	2.2%	2%	2.4%
Maladie coronaire	<b>3%</b> 263 patients	2.9%	2.5%	2.2%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardio. valvulaires graves, cardiop. congénitales graves	<b>2.7%</b> 239 patients	2.3%	2.4%	2.2%

Source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

## B. CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES POUR L'HABITAT

Sauf indication contraires, les données suivantes sont issues du Plan Local de l'Habitat et des documents préparatoires du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ainsi que de l'INSEE

### 1. Quelles sont les spécificités de l'habitat (forme de l'habitat, architecture historique, logements au-dessus de commerces...) ?

Source : diagnostic urbain PLUi

Les typologies les plus fréquentes de logements dans la vallée sont :

- Ferme blocs
- Cité ouvrière
- Maisons de maître
- Maisons de villes caractérisées par des rez-de-chaussée commerciaux ou ateliers, surtout dans les rues Wilson et Lattre de Tassigny à Sainte-Marie-Aux-Mines
- Grands ensembles des années 70
- Lotissements pavillonnaires

A Sainte-Marie-Aux-Mines, le centre-ville est très dense, l'îlot délimité par la rue De Lattre de Tassigny et la rue du Dr Weisgerber présente une **densité d'environ 50 logements/ha** qui donne sa qualité urbaine au secteur, mais peut aussi poser de véritables problèmes de stationnement, de masques solaires, d'adaptation au mode de vie actuels et engendrer des difficultés de salubrité des logements.

Selon l'INSEE en 2018, Sainte-Marie-Aux-Mines compte 2 995 logements, dont 71,8% sont des résidences principales, 5.5% des résidences secondaires et 22.7 % sont vacants. Les appartements représentent 60% des logements, et 62% des logements ont 4 pièces ou plus. **66% des logements ont été construits avant 1970**, avant la première réglementation thermique. 28.8 % des ménages habitent depuis moins de 4 ans dans leur logement. De 2008 à 2013, la part des propriétaires a légèrement augmenté, passant de 43.3% à 45.8% des occupants de résidences principales (+20 logements) mais **le nombre de locataires à plus fortement baissé**, avec 100 locataires de moins. Les logements en chauffage individuel électrique ont augmenté sur la même période de + 64 logements représentant 8.8 % des logements.

Sainte-Marie-Aux-Mines et la Communauté de Communes du Val d'Argent sont très marqués par leur histoire, notamment industrielle et disposent d'un patrimoine très riche. A Sainte-Marie-Aux-Mines, **150 immeubles sont à l'inventaire du patrimoine** architectural des monuments historiques, outre les maisons : fontaine, moulins, théâtre, piscine, usine, 5 chapelles, écoles, églises...

### 2. Présentation des dynamiques de peuplement (dynamique démographique, revenus des habitants...)

Source : diagnostic CAF 2021

La population de Sainte-Marie-Aux-Mines, comme du Val d'Argent est en baisse depuis le début du siècle, elle a été divisée en 2 entre 1900 et 2000, 2 facteurs expliquent ces baisses : les 2 guerres mondiales, la vallée ayant été une ligne de front pour les combats et la fin de l'industrie textile dans les années 1960-1970.

La répartition des âges fait ressortir **un vieillissement de la population** plus avancé qu'ailleurs, les 45-64 ans et les plus de 75 ans sont surreprésentés par rapport à la moyenne départementale. Il y a en revanche une sous-représentation des 25-44 ans, ce qui se traduit sur la population d'enfants de moins de 10 ans avec une menace sur le maintien des classes de primaires et de maternelles. En revanche, les adolescents ont la même représentation que dans le reste du département.

La répartition par type de ménage ne montre pas de différence en moyenne entre la Communauté de Communes et le département. En revanche à Sainte-Marie-Aux-Mines, un ménage sur 2 est constitué d'une personne isolée ou d'une famille monoparentale. Sur la Communauté de Communes du Val d'Argent comme sur Sainte-Marie-Aux-Mines on constate une baisse de la taille des ménages depuis 1968.

Le **taux d'activité des 25-54 ans est plus bas que les moyennes** départementales, régionales et nationales : 89,3% pour les hommes et 81,3% pour les femmes (vs 93,9% et 87,6% au niveau national). Les **taux de chômage** au niveau de la Communauté de Communes sont **plus élevés** que les moyennes régionales et nationales, avec plus de 16,3% au niveau de la Communauté de Communes du Val d'Argent (INSEE RP 2017) et 19,7 % sur Sainte-Marie-Aux-Mines (INSEE RP 2018).

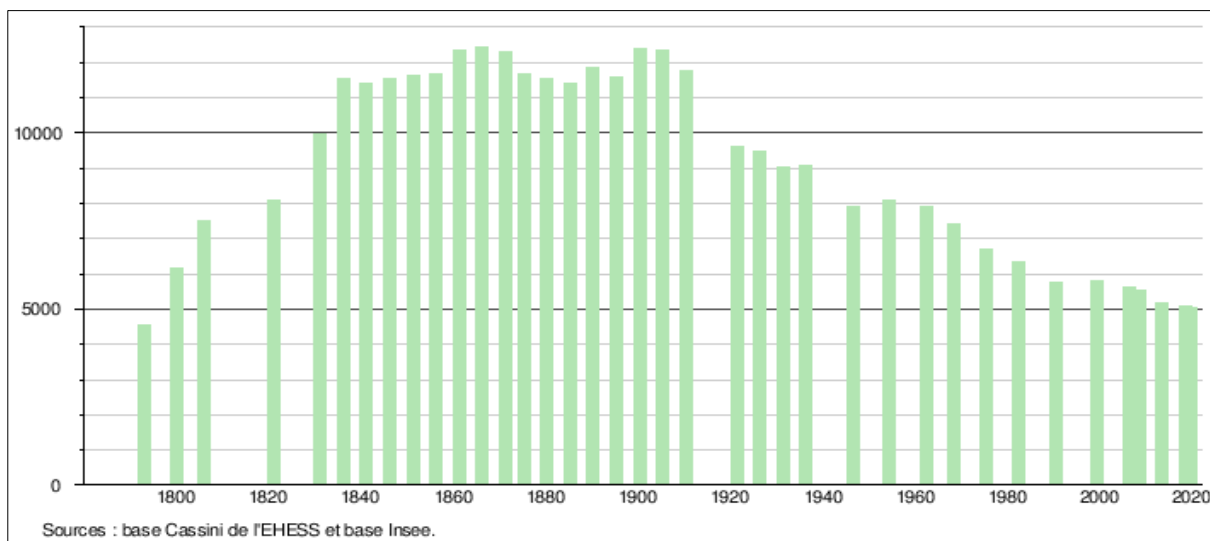
Dans la population active, les ouvriers sont surreprésentés (1/3 des actifs) et les cadres sous-représentés (7,7% des actifs) par rapport aux moyennes régionales et nationales.

Le niveau de vie médian dans la Communauté de Communes est le plus bas parmi les EPCI du département et le **taux de pauvreté** le plus élevé après l'agglomération de Mulhouse : 28.80 % contre 21% dans le département. Source geodip.onpe.org

La part des allocataires dont les **ressources sont constituées à plus de 50 % des prestations CAF** est de 30.7 % dans la vallée et 37.9 % à Sainte-Marie-Aux-Mines contre 4.9% dans le Haut-Rhin (Source observatoire-des-territoires.gouv.fr).

Les ménages bénéficiaires de la CAF présentent de fortes difficultés de mobilité. A Sainte-Marie-Aux-Mines, près d'un foyer sur 4 n'a pas de voiture. Le taux de **précarité énergétique lié à la mobilité quotidienne** est de 18% dans la communauté de communes contre 14.40 % en Alsace (Source geodip.onpe.org).

La **précarité énergétique logement** touche 25.50 % des habitants (contre 14% en Alsace), source geodip.onpe.org.



Évolution de la population de Sainte-Marie-Aux-Mines depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Image : wikipédia.

**POP T1 - Population en historique depuis 1968**

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	12 187	11 320	10 624	10 021	10 303	10 245	9 784	9 458
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	117,7	109,4	102,6	96,8	99,5	99,0	94,5	91,4

(\*) 1967 et 1974 pour les DOM  
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2021.  
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2018 exploitations principales.

Évolution de la population de la Communauté de Communes du Val d'Argent. Source : INSEE

Territoire	Niveau de vie mensuel médian (2017)	Taux de pauvreté (%)
CC du Val d'Argent	1653	15,4%
Haut-Rhin	1874	12,9%
France métropolitaine	1759	14,5%

Source : INSEE - Filosofi 2017

	SMAM		SCAM		Liepvre		RLF		total		Haut Rhin		RGE	
	2 019	%	2 019	%	2 019	%	2 019	%	2 019	%	2 019	%	2 019	%
Ensemble	2 147	100	799	100	768	100	349	100	4 063	100	335 574	100	2 498 232	100
Au moins une voiture	1 648	77	688	86	690	90	322	93	3 348	82	291 679	87	2 096 339	84
Sans voiture	499	23	111	14	78	10	27	7	715	18	43 895	13	401 893	16

LOG T9 - Équipement automobile des ménages

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

### 3. Face à cette demande, l'offre de logements est-elle adaptée (taille, logements locatifs, logements sociaux...) ?

Source : Bilan 2021 du PLH

Le territoire est caractérisé par une forte vacance : 17,5% de logements vacants en 2017 sur la Communauté de Communes du Val d'Argent / 657 logements sur Sainte-Marie-Aux-Mines, voir 844 d'après les derniers fichiers LOVAC. La vacance est surtout constatée dans les logements collectifs

En 2017 : 75,8% de résidences principales sur la Communauté de Communes du Val d'Argent. Le taux de résidences principales dans la Communauté de Communes du Val d'Argent a connu une baisse importante de l'ordre de 1,6 points entre 2014 et 2017.

Le territoire est caractérisé par une part importante de grands logements, les 5 pièces et plus représentant plus de 42% de l'ensemble du parc de logements.

692 logements locatifs publics en 2019 dont 178 disponibles, on estime à 8,1% la vacance dans le logement social. Un programme de destruction de logements sociaux est en cours de négociations entre Habitat de Haute Alsace et la ville de Sainte-Marie-Aux-Mines afin de préciser les bâtiments à détruire.

Le taux de pression interne et externe pour les logements sociaux est parmi les plus bas du département. Les logements T2 sont les seuls pour lesquels les demandes excèdent les attributions.

On compte également :

- 3 établissements pour personnes âgées et 268 places en 2020
- 6 établissements pour personnes handicapées et 244 places en 2020
- 37 places dédiées à la demande d'asile

### 4. Comment le marché de l'immobilier réagit-il (prix, loyers, évolution de l'offre privée...) ?

Source : bilan 2021 du PLH et diagnostic urbain du PLUi

Les **loyers sont très en deçà du niveau moyen observé dans le département** : 5,4 € / m<sup>2</sup> pour les appartements privés en 2018, et 4.7 €/m<sup>2</sup> pour le logement social. Très peu de transactions immobilières.

Selon le diagnostic habitat de l'ADEUS pour le PETR, le prix de vente moyen des appartements anciens sur la période 2013-2019 est de 733 €/m<sup>2</sup> dans le val d'argent

Le Val d'argent, en particulier les communes de Sainte-Croix-Aux-Mines et Sainte-Marie-Aux-Mines sont marquée par la **présence d'activités de « marchands de sommeil »** par lesquelles des propriétaires d'immeubles louent des appartements ou des maisons du centre-ville à des personnes en situation de grande précarité. Cette situation génère des atteintes à la salubrité publique et des cas de logements insalubres ou suroccupés.

## 5. Quel est le niveau de vétusté et de vacance de l'habitat sur le territoire ?

Source : bilan du PLH, diagnostic urbain du PLUi et analyse de la base de données LOVAC de l'ADIL

Le **taux de logements vacants est le plus fort du département**, avec 17,5% de logements vacants en 2017 sur la communauté de communes, 657 logements sur Sainte-Marie-Aux-Mines (bilan du PLH), voir 844 d'après les fichiers LOVAC 2022.

Le taux de vacance a progressé de plus de 3 points entre 2012 et 2017 dans la Communauté de Communes du Val d'Argent pour atteindre un taux particulièrement élevé. Ce taux, le plus élevé du département est presque deux fois plus élevé que ce dernier (bilan PLH)

Les logements vacants sont majoritairement des appartements (91,7% des logements vacants à Sainte-Marie-Aux-Mines), sauf à Rombach-le-Franc (fichier LOVAC)

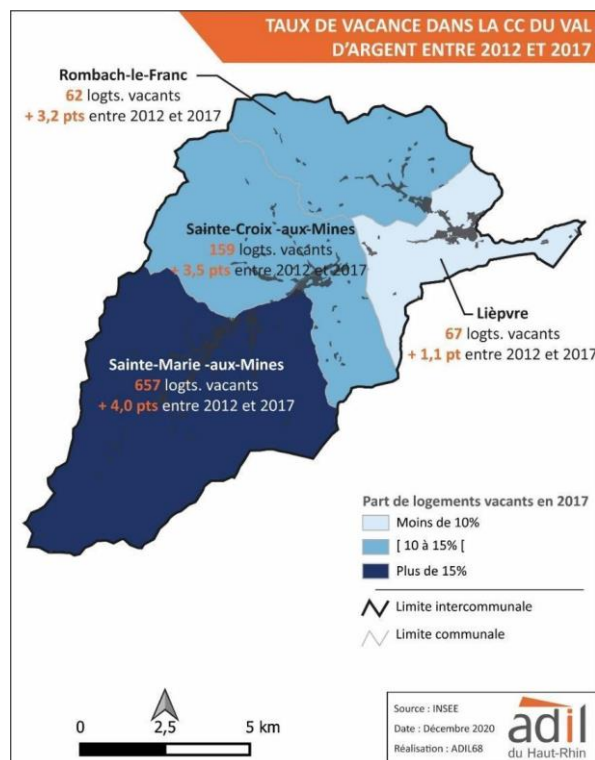
Les logements vacants sont majoritairement anciens, mais il existe aussi une vacance sur du logement récent même si beaucoup plus faible (fichier LOVAC)

La vacance moyenne / longue durée concentre majoritairement des habitations construites avant 1919 (fichier LOVAC), sur Sainte-Marie-Aux-Mines 37% des logements seraient vacants depuis plus de 5 ans.

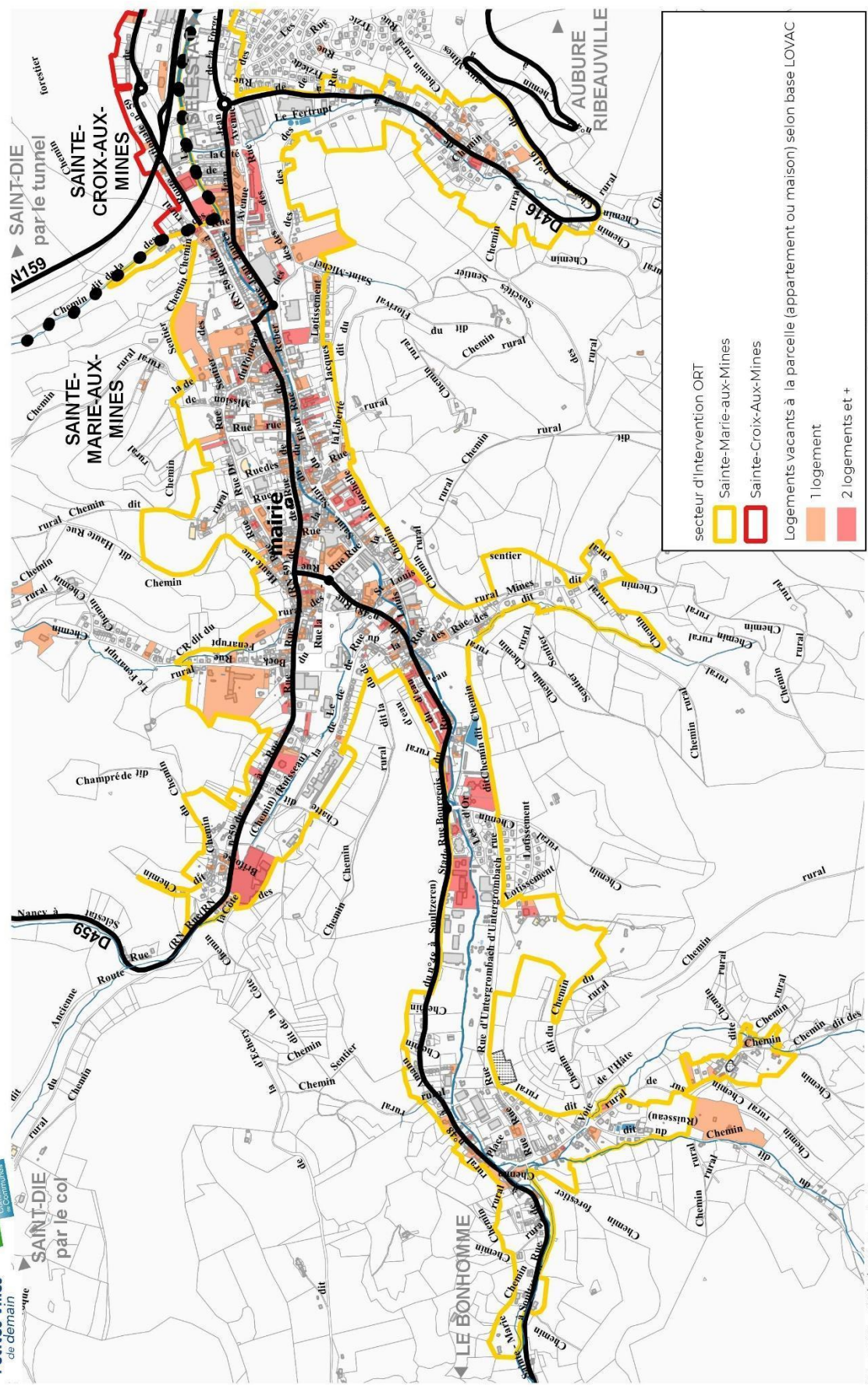
Les personnes physiques sont les propriétaires majoritaires des logements vacants et détiennent 54,6% des logements vacants, les organismes de logements sociaux en détiennent 19,8% et les SCI et investisseurs professionnels 17,6 % (fichier LOVAC)

En 2015, la préfecture du Haut-Rhin estime le **parc privé potentiellement indigne à 270 logements pour le val d'argent**, pour un taux de plus de 6%, et plus de 10% à Sainte-Marie-Aux-Mines, mais il reste difficile d'évaluer le potentiel de réhabilitation.

Les propriétaires peuvent être des investisseurs qui profitent du faible coût de l'immobilier, ou des propriétaires ayant hérité d'un bien mais n'ayant pas les moyens de le gérer.



# Logement vacant selon base LOVAC 2021 - Sainte-Marie-aux-Mines

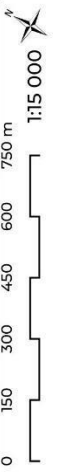


secteur d'intervention ORT

- Sainte-Marie-aux-Mines
- Sainte-Croix-Aux-Mines

Logements vacants à la parcelle (appartement ou maison) selon base LOVAC

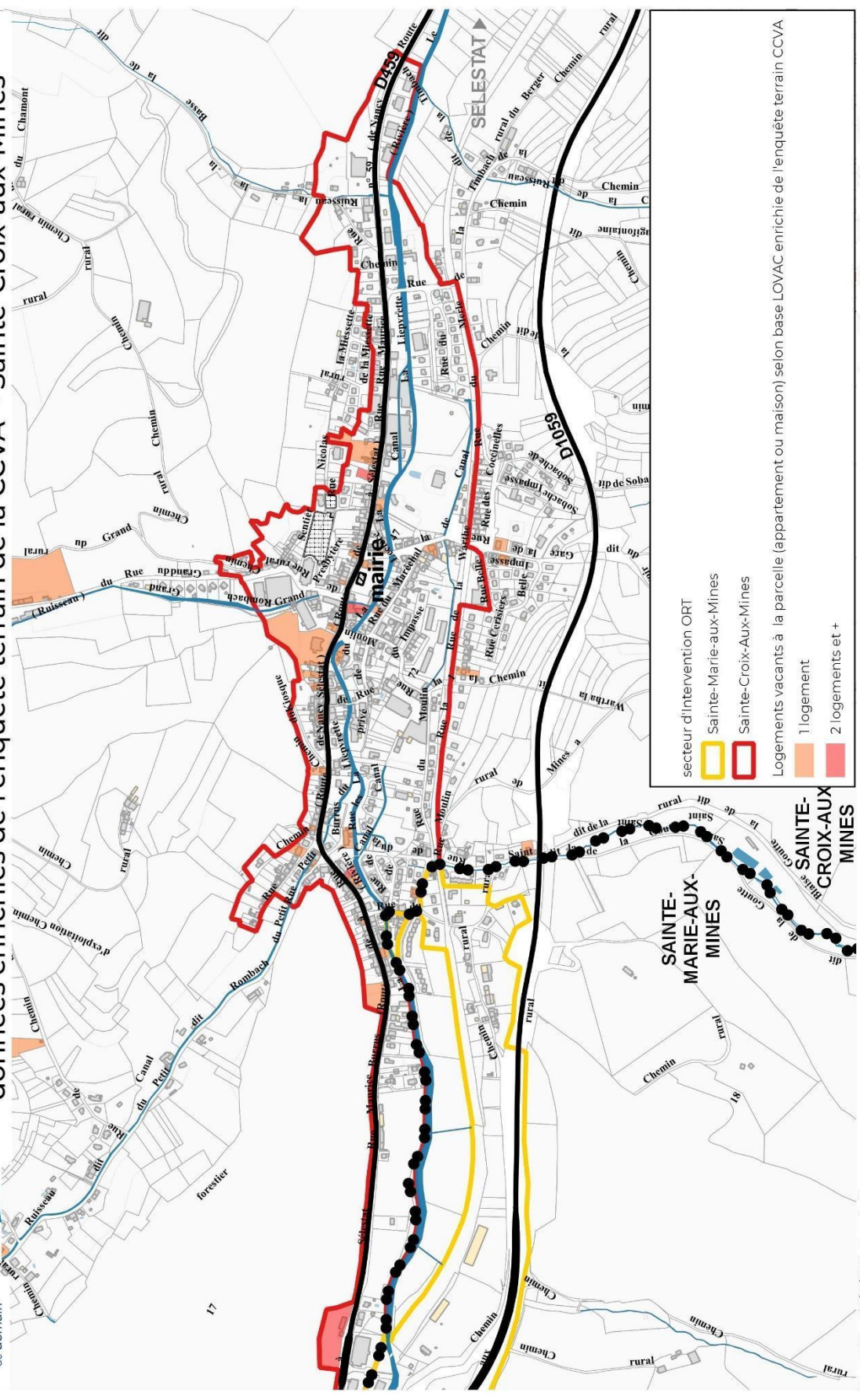
- 1 logement
- 2 logements et +



Date de édition : 08/03/2023 - Format : A4  
 Source : Cadastre, DCFP, 2022, Routes : BD TOPO®, IGN, 2022, autres données : Communauté de communes du Val d'Argent  
 Editeur : service SIC, Communauté de communes du Val d'Argent.



# Logement vacant selon base LOVAC 2021 données enrichies de l'enquête terrain de la CCVA - Sainte-Croix-aux-Mines



secteur d'intervention ORT

- Sainte-Marie-aux-Mines
- Sainte-Croix-Aux-Mines

Logements vacants à la parcelle (appartement ou maison) selon base LOVAC enrichie de l'enquête terrain CCVA

- 1 logement
- 2 logements et +

Date d'édition : 08/03/2023 - Format : A4  
 Sources : Géoastre, DCFP, 2022, Routes : BD TOPO®, IGN, 2022, autres données : Communauté de communes du Val d'Argent  
 Editeur : service SIC, Communauté de communes du Val d'Argent.

## 6. Les demandes des nouveaux habitants

Des entretiens ont été réalisés à l'été 2022 auprès de deux agents immobiliers de la vallée à Lièpvre et Sainte-Marie-Aux-Mines afin de connaître les besoins et les motivations des personnes souhaitant venir habiter dans la vallée. En voici une synthèse.

Principales raisons pour venir acheter un logement dans la vallée :

- Ce sont des personnes qui ont un budget disponible 150 à 250 k€. Le logement étant trop cher en plaine et sur le vignoble, les personnes viennent chercher un logement dans la vallée. C'est donc un choix par défaut.
- Le réseau de fibre (géré en régie par la RIT) permet le télétravail.
- Ce sont des couples ou des jeunes, de moins de 40 ans, parfois avec des enfants, qui sont dans leur parcours résidentiel ou cherchent un lieu fixe pour la scolarité des enfants.
- Lors des ventes, les acheteurs sont à 25% déjà habitant dans la vallée et 75% originaire de l'extérieur.
- 12% des demandeurs cherchent une résidence secondaire. Les résidences secondaires représentent 6% des logements actuellement.

Ce que recherchent les acheteurs :

- Une maison d'abord, sans trop de voisinage et avec un extérieur, pour le jardin, le barbecue ou les enfants (73% demande)
- Une maison de centre-ville ensuite, mais avec tout de même un petit espace extérieur (jardin, balcon, ou terrasse) ou des appartements T2 ou T4/T5 avec terrasse et parking (94% de l'offre disponible à la vente est en centre-ville de Sainte-Marie-Aux-Mines)
- Des logements adaptés pour les seniors (ce qui permet de libérer un logement plus grand) ou pour le handicap, notamment avec un ascenseur ou des salles adaptées (sanitaires, chambre, cuisine...).
- Manque de locatif privé rénové en bon état (maison ou appartement), même si l'offre est plus importante que dans le val de Villé voisin, avec une forte demande des investisseurs privés (recherchent 7 à 10% de rendement)
- Les demandeurs souhaitent acheter des biens avec peu de travaux, avec vue, et pas en lotissement, principalement sur l'entrée de la vallée (Lièpvre et Rombach) pour aller travailler dans la plaine.

Autres remarques :

- Besoin de parking en centre-ville pour les clients des commerces et les résidents. Il y a très peu de logements avec parkings ou garage pour les logements le long de Lièpvrette.
- Les atouts de Sainte-Marie-Aux-Mines sont nombreux pour les acheteurs : une vie associative et culturelle dense, des commerces de proximité (4 ouvertures 1er semestre 2022 dans la rue Wilson, pas besoin de sortir de la vallée pendant le confinement pour faire ses courses), présences suffisantes de crèches et d'écoles (jusqu'au bac) ce qui permet de fixer les familles, présence de la montagne et de la forêt pour le cadre de vie et les loisirs, art de vivre, et de nombreux emplois à pourvoir (prévision de création d'emplois de 300 à 400 dans les 2 ans à venir selon la Société Industrielle et l'ACAPS).

## 7. Face à ces constats, quelles pistes d'actions sont entreprises ?

En 2018, 6 logements ont bénéficié des aides ANAH Habiter Mieux et 14 logements en 2019, dont 4 proviennent d'un bailleur privé. Cependant en 2019 aucune aide n'a été demandée à l'ANAH pour le maintien à domicile (perte d'autonomie) ni pour les logements indignes.

Un PLH a été mis en œuvre entre 2014 et 2020, les principales actions mises en œuvre ou engagées sont les suivantes :

- Présence d'un chargé de mission habitat à temps plein à la Communauté de Communes du Val d'Argent depuis janvier 2020
- PLUi commencé, dont diagnostic socio-économique et urbains
- Mise en place d'une bourse au logement jusqu'en 2019
- Incitation aux ravalements des façades mises en place dans la rue principale de Sainte-Marie-Aux-Mines jusqu'à 2017, de nombreuses façades rénovées
- Lutte contre l'habitat indigne : Diagnostic de salubrité gratuit jusqu'en 2019, Permis de Louer depuis juillet 2022 sur des secteurs de Sainte-Croix-Aux-Mines et Sainte-Marie-Aux-Mines, priorité du chargé de mission depuis 2020
- Adhésion à l'Espace Info>Energie du PETR
- Adaptation d'une partie du parc de logement social aux PMR

#### **a) Eléments de bilan du Plan Local Habitat 2014-2020**

En termes de population, le territoire est globalement marqué par une perte d'attractivité démographique (-334 habitants entre 2012 et 2017) sauf pour Lièpvre qui reste stable.

Le taux de vacance a progressé de 3 points entre 2012 et 2017 soit 17,5% de logements vacants en 2017 / 9% pour le Haut-Rhin. Ce sont Sainte-Croix-Aux-Mines et Sainte-Marie-Aux-Mines qui présentent la plus forte augmentation (respectivement +3,5% et +4%).

Le parc privé potentiellement indigne a le taux le plus élevé du département (taux rapporté au nombre de logements).

Le logement locatif public est conséquent au niveau de la CCVA mais mal adapté à la demande (typologie). Le taux de demande externe et interne est faible.

Les loyers ont un niveau très en-deçà du niveau moyen dans le département (5.4 €/m<sup>2</sup> contre 9,1 €/m<sup>2</sup>). Il y a une forte concurrence entre le parc privé et le parc public.

Une part importante de la population sur le territoire bénéficie d'une aide au logement (10% à comparer aux 5% de la vallée de Saint-Amarin).

Une fragilisation des copropriétés à surveiller sur le territoire (une trentaine serait potentiellement fragile).

#### **b) Bilan des actions du Plan Local Habitat 2014-2020**

Sur les 22 actions inscrites, 12 actions ont été réalisées ou partiellement (55%), 7 ont été initiées ou en cours d'engagement (32%) et 3 actions n'ont pas été engagées (13%).

Les actions principales ont été les suivantes :

- Opération de ravalement de façades du centre-ville de Sainte-Marie-aux-Mines,
- Adhésion à l'Espace Information Energie et facilitation des permanences sur le territoire,
- Mobilisation des aides pour lutter contre la précarité énergétique (propriétaires modestes),
- Exemption du supplément de loyer de solidarité,
- Poursuite du programme d'adaptation aux PMR d'une partie du parc de logements de l'OPH Val d'Argent.

En plus du PLH, la commission Habitat a été redynamisée, il y a eu le recrutement d'un chargé de mission avec ouverture de poste au 1er juillet 2021 et la mise en place d'un observatoire de l'habitat.

Une dizaine de logements ont été démolis et 84 logements sociaux sont destinés à la démolition à Sainte-Marie-Aux-Mines.

Par ailleurs, le diagnostic urbain du PLUi met en évidence plusieurs enjeux urbains en lien avec le cadre de vie pouvant impacter sur la dynamique de l'habitat (PLUi, diagnostic urbain, p.104)

### Les secteurs stratégiques

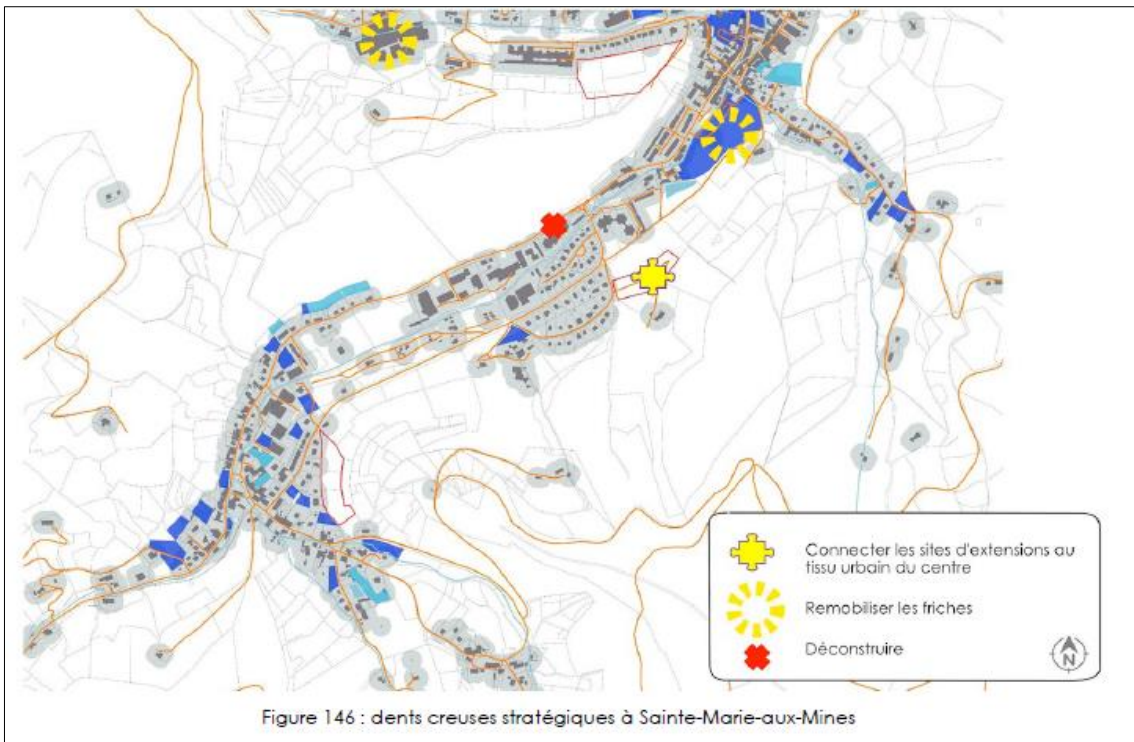
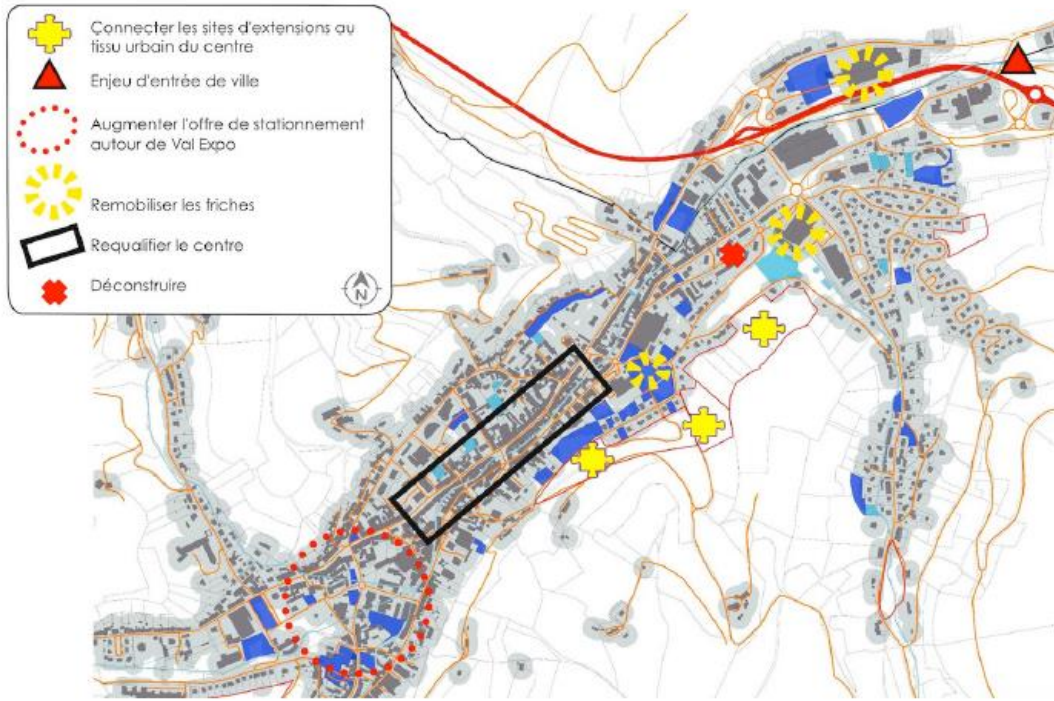


Figure 146 : dents creuses stratégiques à Sainte-Marie-aux-Mines

Source : Diagnostic urbain du PLU, Sainte-Marie-Aux-Mines.

## 8. Analyse des enjeux du territoires en matière de logements

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité architecturale et paysagère forte, un patrimoine classé</li> <li>• Proximité à la nature forte</li> <li>• Un chargé de mission habitat à temps plein</li> <li>• Sainte-Marie-Aux-Mines reste le bourg le plus fréquenté par les habitants de la vallée</li> <li>• Offre importante de logements sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une très forte vacances et insalubrité</li> <li>• Un habitat spécifique qui demande des précautions de traitement</li> <li>• Une population en baisse, précaire et vieillissante</li> <li>• Un manque de T2</li> </ul>
OPPORTUNITÉ	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreux déplacements d'actifs sur le territoire</li> <li>• Activités économiques attractive</li> <li>• Développement touristiques (tourisme en nature, festivals)</li> <li>• Ouverture du contournement de Châtenois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des opérations lourdes à mener nécessitant de fortes ressources financières autant dans le domaine privé que public</li> <li>• Baisse de la population</li> <li>• Complexité du traitement des problématiques de vacances</li> <li>• Des logements en centre-ville qui ne répondent pas aux attentes actuelles</li> </ul>

Pilote	Programme	Document	Date	Type	Thèmes	Territoire
CCVA	Comment sauvegarder le tissu commercial local du val d'argent	Rapport de stage	2000	Diagnostic	Commerce	CCVA
CCVA	Plan paysage	Synthèses communal et intercommunal	2003	Complet	Biodiversité	SMAM
CCVA	Charte intercommunale	Bilan 2000-2006	2006	Bilan		CCVA
CCVA	GERPLAN	Etude préalable, état des lieux	2006	Diagnostic	Biodiversité	CCVA
ADIL 68	Diagnostic territorial habitat		2007	Diagnostic	Habitat	CCVA
CCVA	Charte intercommunale	Charte intercommunale d'aménagement et de développement 2007-2014	2007	Stratégie		CCVA
CCVA	PLH	Doc orientation, diagnostic, plan d'actions	2010		Habitat	CCVA
PNR	Charte 2011-2023		2010	Stratégie		PNR
ADEUS	30 d'urbanisation en alsace, étalement urbain		2010	Bilan	Urbanisme	SCOT
CCVA	Diagnostic territorial approfondi	Rapport final et scénario d'actions	2013		Sport	CCVA
SCOT	Plan global déplacement	Diagnostic et Programme action	2015		Mobilité	SCOT
CCVA	Charte intercommunale	Charte territoire 2015-2020 Révision	2016	Stratégie		CCVA
CCVA	Politique culturel	Présentation	2016	Diagnostic	Culture	CCVA
AURM	Attractivité résidentielle du Sud Alsace		2017	Diagnostic		Haut Rhin
CCVA	PLUi	Etat initial de l'environnement, analyse urbaine, rapport de présentation, diag socio-éco, choix retenus	2018			CCVA
CCVA	PLUi	PADD, orientation d'aménagement et de programmation, règlement	2019			CCVA
KPMG	Support d'analyse financière rétrospective et prospective		2020	Diagnostic	Finance	SMAM
ADIL 68	Diagnostic vacance		2021	Diagnostic	Habitat	CCVA
CCVA	PLH	Bilan (ADIL)	2021	Diagnostic	Habitat	CCVA
CSCVA	Projet social	Projet social 2020, 30ème AG, bilan 2020	2021	Stratégie	Social	CCVA
ADEUS	Connaissance du parc de logement et des marchés immobiliers		2021	Diagnostic	Habitat	PETR
Etat	Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique		2021	Stratégie		PETR
PETR	PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL		2021	Complet	Climat	PETR
PETR	Schéma intercommunautaire des itinéraires cyclables	Rapport d'étude. Annexe : compléments relatifs à certains tronçons	2021	Plan d'action et stratégie	Mobilité	PETR
SMAM	Rénovation école primaire Aalberg	Avant-projet définitif	2021	Plan action	Bâtiment	SMAM
ADIL 68	Rapport général, comparé Haut-Rhin		2022	Diagnostic	Habitat	CCVA
CCVA	Etude Shopin BE BERENICE		2022	Complet	Commerce	SMAM

Inventaire des études, stratégies et diagnostics connues sur le Val d'Argent.

## C. INTERVENTIONS DES COLLECTIVITÉS

Un certain nombre d'études et de projets ont déjà été engagés par les collectivités pour surmonter les difficultés constatées (voir tableau page précédente).

### 1. En matière d'habitat

Les axes retenus par la commission « Habitat » sont les suivants :

- 1/ Lutter contre l'habitat indigne,
- 2/ Développer une offre de logements diversifiée à proximité des services,
- 3/ Mobiliser et remettre sur le marché le parc vacant,
- 4/ Requalifier les logements intégrés dans les commerces des centres-villes,
- 5/ Favoriser la coordination des acteurs et communiquer en direction des personnes âgées et précaires.

La priorité donnée pour les deux années à venir sont « Lutter contre l'Habitat Indigne » et « mobiliser et remettre sur le marché le parc vacant ».

Pour lutter contre l'Habitat indigne, la Communauté de communes du Val d'Argent a mis en œuvre le permis de louer sur un périmètre bien défini des communes de Ste Croix-aux-Mines et de Ste Marie-aux-Mines, ce dernier a vocation à s'étendre. L'autorisation préalable de mise en location pour le permis de louer est entrée en vigueur le 1er juillet 2022, un premier bilan sera possible l'année prochaine. De même, l'EPCI applique et suit les procédures nécessaires et possibles (arrêté de périls, mises en demeures, procès-verbaux, expropriation, ...); 28 procédures sur l'année 2021.

Lutte contre la vacance : La CCVA a récupéré les données LOVAC et une première extraction a été réalisée par l'ADIL. Un premier travail « terrain » de recensement, d'identification et de caractérisation a été fait avec l'ADAUHR dans le cadre de la modification du PLU de Sainte-Croix-Aux-Mines.

### 2. En matière d'aménagement et d'urbanisme

Un PLUi a été étudié ces dernières années pour coordonner l'aménagement à l'échelle de la vallée. Le projet doit être relancé pour intégrer la création du SCoT et l'évolution de la réglementation comme Zéro Artificialisation Net ou la lutte contre le changement climatique.

### 3. En matière de bâtiments publics

La Communauté de Communes et les 4 communes ont bénéficié d'un Conseiller en Energie Partagé pour analyser la consommation de leurs bâtiments. Un chargé de mission spécifique pour la maîtrise de l'énergie est recruté afin de poursuivre le projet et de développer la production d'énergie renouvelable. Un contrat Intracting est en cours de préparation avec la Banque des Territoires pour financer un bouquet de travaux.

### 4. En matière de développement économique et commercial

Une étude de diagnostic commercial a été menée en octobre 2022 sur le centre-ville de Sainte-Marie-Aux-Mines et propose trois grands objectifs de redynamisation du cœur marchand :

- Dynamiser le cœur marchand et attirer les porteurs de projet (Conforter la dynamique déjà enclenchée avec l'arrivée de nouveaux commerces et l'amélioration de leur visibilité)

- Réenchanter le cœur de ville (Favoriser la venue de la clientèle en rendant le centre-ville plus agréable, plus confortable et plus convivial)
  - Affirmer l'identité du centre-ville, notamment en luttant contre l'impact visuel de la vacance.
- Une étude de redynamisation est lancée début 2023 centrée sur l'habit et le commerce pour proposer des pistes opérationnelles.

## 5. En matière de mobilités

La mobilité douce et les transports collectifs sont une des clés pour organiser la transition écologique, particulièrement en territoire rural où la voiture est le plus souvent la seule offre de transport possible. Un seul bus TER circule entre les gares de Sélestat et Saint-Dié et dessert régulièrement la vallée. Un ramassage scolaire est organisé par la Région pour la cité scolaire à Sainte-Marie-Aux-Mines. Plusieurs structures, dont les Tournesols ou le Centre Socio-Culturel ont leur propre circuit en minibus pour répondre à leur besoin. Une station de production d'hydrogène est située dans les services techniques à Sainte-Marie-Aux-Mines mais n'est pas fonctionnelle. Les principaux pôles d'emplois industrielle à Lièpvre génèrent un fort trafic pendulaire mais n'ont pas développé de plan de déplacement ou de transport collectif à notre connaissance. La promotion par le PETR de l'application KLAXIT pour les cuisines Schmidt n'a pas été probante.

La Communauté de Communes du Val d'Argent est Autorité Organisatrice de la Mobilité par délibération du conseil communautaire depuis le 29 mars 2021. A ce titre, une réflexion et des actions sont menées en lien avec le PETR Sélestat Alsace centrale pour développer le vélo. Un schéma directeur cyclable a été adopté par le PETR et la Communauté de Communes est lauréate de l'appel à projet AVELO2 de l'ADEME pour réaliser en 2022 une étude de maîtrise d'œuvre, notamment afin de finaliser l'aménagement cyclable à travers Sainte-Marie-Aux-Mines. L'objectif est de proposer un aménagement cyclable sécurisé et continu pour favoriser la mobilité douce au quotidien et qui traverse toute la ville et dessert les principales zones de logement, les commerces, lieux sportifs, établissement scolaire et entreprises. Le secteur ORT de Sainte-Marie-Aux-Mines doit ainsi bénéficier de cet aménagement cyclable. Les travaux de voirie seront de la compétence communale. La Communauté de Communes du Val d'Argent subventionne également l'achat de vélos. L'association les Gouttes d'Eau du val d'argent ont été subventionné par le PETR et la Communauté de Communes du Val d'Argent pour réaliser un prototype de vélobus en cours de développement.

La Communauté de Communes du Val d'Argent participe à un groupe de travail à l'initiative du conseil de développement du PETR pour relancer l'utilisation de la ligne de chemin de fer entre Chatenois et la zone industrielle de Bois L'abbesse sur la commune de Lièpvre, soit pour le transport de marchandise soit pour le transport de passager.

La Communauté de Communes du Val d'Argent a sollicité la Région Grand Est afin de développer l'utilisation du bus scolaire qui dessert toute la vallée afin de desservir davantage de points d'arrêt, sur un créneau horaire étendu et accessible à tous. La Banque des Territoires a été sollicitée dans le cadre du dispositif de Petite Ville de Demain pour accompagner une étude de faisabilité qui regrouperait les principaux employeurs et commerce de la vallée, fortement demandeur et souhaitant participer à la construction d'une solution technique et financière.

La Communauté de Communes du Val d'Argent relance un service de Transport à la demande 2 jours par semaine et limité à 20 trajets par semaine. Le service interrompu en 2009 a redémarré en octobre 2022.

La Ville de Sainte-Marie-Aux-Mines mène en ce moment une étude de sécurisation routière avec le BE BERTES afin de connaître finement la fréquentation de chaque rue ainsi que la vitesse de circulation des véhicules. Une réflexion suivra pour adapter le plan de circulation et de stationnement, notamment en centre-ville dans le secteur ORT.